

Simulacre de justice à Montigny-en-Gohelle

En mars 2013, à Montigny-en-Gohelle (62), Lahoucine Aït Omghar était abattu de 5 balles tirées par 3 policiers. On se souvient que la famille et ses soutiens ont dû se battre et organiser une manifestation pour obtenir, en appel, la reconstitution que la juge d'instruction avait refusée. Celle-ci a eu lieu ce 16 juillet. On a pu constater que les 3 policiers ont été protégés par la juge d'instruction qui dirigeait la reconstitution. Comment comprendre qu'elle ait laissé faire quand, à plusieurs reprises, les 3 policiers se sont concertés à voix basse et qu'un représentant d'un syndicat policier ait été autorisé à assister à la reconstitution ? Par contre, dans les jours qui ont précédé, c'est sur la famille de Lahoucine que la pression a été mise. De la part du maire de Montigny-en-Gohelle qui s'est déplacé au domicile de la famille, le 14 juillet, pour dire qu'il ne fallait pas de troubles dans le quartier lors de la reconstitution (comme si la famille contrôlait les réactions de la population). Pression aussi et surtout, de la part de la police et du ministre de l'intérieur puisque l'un des frères de Lahoucine a été convoqué au commissariat et questionné, suite à une plainte contre X du ministre au sujet d'une plaque apposée à l'endroit du drame lors de la manifestation du 14 mars, plaque où était inscrit que Lahoucine a été assassiné par la police. À la fin, la juge d'instruction a déclaré «*J'espère que ça apaisera la famille*» : pour elle, plus que d'établir la vérité, il s'agissait de faire comprendre à la famille qu'elle n'a rien à espérer afin qu'elle se décourage et cesse de réclamer vérité et justice.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

Voilà ce qu'on nous promet

À Argenteuil (95), dans la nuit du 13 au 14 juillet un adolescent de 14 ans quitte la mosquée après la prière de «*la nuit du destin*». Il rejoint des amis. Des affrontements avec la police ont lieu dans le quartier, Amine voit un groupe de jeunes courir, lui ne bouge pas. Son père explique : «*lui et ses amis n'ont pas couru car ils n'avaient rien à se reprocher. Et puis mon fils portait une djellaba en plus, ce qui rend toute course plus difficile. Il a vu un policier le mettre en joue avant de recevoir un tir de flash-ball au niveau du bas ventre. Il a un testicule éclaté.*»

La même nuit aux Mureaux (78), Bakary, 16 ans, a reçu un tir policier de flash-ball en pleine tête. Lui aussi a quitté la mosquée vers 2 h du matin lorsqu'il a croisé le chemin de la police. Ce sont des voisins qui ont pris en charge le jeune homme blessé.

Aux Ulis (91), toujours la nuit du 13 au 14, troisième copier-coller. Tarik, 26 ans, sorti de la mosquée discute avec son frère et un ami devant un café exceptionnellement ouvert ce soir-là. La police prend en chasse un groupe de jeunes à proximité, arrive sur les lieux, vise les trois amis. Tarik reçoit un projectile en pleine tête, il s'en tire avec 24 points de sutures.

La police «*va plutôt mieux*», nous rassurait il y a peu l'IGPN. Elle émet une petite critique tout de même. Elle met en garde sur l'usage «*de plus en plus fréquent*» du flashball, jugé «*inadapté*». Mais c'est pour mieux proposer une montée en gamme : vers des lanceurs de balles plus précis et d'une plus grande portée. Sur le terrain, les flics semblent avoir bien saisi le message, les munitions qui ont atteint Amine et Tarik ressemblent sans trop de doutes à celle du Lanceur de Balle de Défense 40x46 (LBD 40). Dans les faits cette «*arme à feu à usage militaire*» (catégorie A) a déjà commencé à supplanter le Flash-Ball super-pro et a elle aussi causé de nombreuses mutilations. Quant au ministre de l'Intérieur, il déclarait dans ce contexte le 29 juillet : «*pas question de désarmer les forces de l'ordre*».

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°144 • Septembre 2015

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Détruire le mur

Ça y est, l'après Thalys est arrivé. Au programme ? Les fouilles soi-disant «*aléatoires*». Sachant que, rien qu'à la gare du Nord de Paris, passent plus de 500 000 passagers par jour, alors, ça va être comment ? On compte jusqu'à dix, puis on crie : stop fouille ? Bien sûr pratiquement, c'est impossible. Le pouvoir le sait très bien. C'est le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies qui a craché le morceau. Alors qu'un journaliste relayait l'objection selon laquelle «*la fouille aléatoire est discriminatoire*», il a lâché : «*Bah écoutez, moi je préfère qu'on discrimine, effectivement, pour être efficace, plutôt que de rester spectateur*». Mais oui, il s'agit du «*classique*» contrôle au faciès... en pire, cette fois-ci officialisé. Le «*suspecté de terrorisme*» ne sera pas, bien entendu, le grand blond en costard Hugo Boss. Plus que jamais c'est le regard des flics qui désignera les «*ennemis*» comme arabes, noirs, musulmans, et/ou pauvres. La SNCF s'y met aussi. Elle lance un soi-disant «*numéro d'appel d'urgence*» sur lequel les voyageurs sont censés dénoncer des «*situations anormales*». «*Anormales*» ? Si quelqu'un jette une boule de papier par terre et qu'il n'est

pas blanc, hop... c'est la délation. En Hongrie c'est un mur de barbelés en lame de rasoir, comme on dit là-bas, en «*fil OTAN*», qui est censé «*protéger*», selon le premier ministre Orbán, l'«*identité chrétienne de l'Europe*». En France, c'est un mur d'idéologie, un mur dans les têtes qui est en train d'être construit. Le but du pouvoir est de créer un climat de suspicion réciproque et de division dans les classes populaires sous le prétexte de la lutte anti-terroriste. Facile à imaginer : quels vont être, en effet, les regards que jetteront les voyageurs non fouillés sur ceux que la couleur de leur peau désignera comme susceptibles d'être «*terroristes*» ? Et inversement, quel va être le sentiment de ces personnes ainsi publiquement humiliées si les voyageurs «*normaux*» passent sans réagir ?

C'est loin, mais souvenons-nous du 17 octobre 1961 quand la police «*républicaine*» jetait des algériens à la Seine sous le regard indifférent des citoyens «*sans reproches*» qui prenaient des pots place Saint Michel à Paris. Bon on n'y est pas encore, ce n'est encore que l'entame. Alors, il ne reste qu'à briser le mur de la haine qu'ils veulent bâtir entre nous, en luttant unis face au pouvoir et sa glissade vers un régime ouvertement autoritaire et raciste qu'on s'en sortira.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Christine, prisonnière en lutte, encore transférée

Les membres du réseau RE connaissent bien Christine. D'abord condamnée à deux mois de prison cela fait deux ans et demi qu'elle est incarcérée, la raison ? Elle proteste contre ses conditions de détention et celles de ses codétenues et veut faire valoir ses droits de l'intérieur de la prison. Non contents de lui avoir fait subir mitards, isolements, transferts d'une prison à l'autre, reports continuels d'une possibilité de libération, les matons, via leur syndicat FO, l'accusent maintenant d'être folle et réclament son internement psychiatrique. Ils n'ont pas eu gain de cause sur ce point mais ont tout de même obtenu son transfert disciplinaire de la prison d'Epinal à celle de Metz. Pour lui écrire : Christine Ribailly – Erou 57937 – 1, rue de la Seulhotte – BP 95020 – 57071 METZ cedex.

La répression des vendeurs à la sauvette vaut la mort à un enfant de 5 ans

Mardi 25 août 2015, à la sortie du métro Ménilmontant à Paris, des biffins vendent des affaires sur le trottoir. À 14 h 10, la police débarque, tout le monde s'enfuit : depuis l'oppsi 2 en 2011, la vente à la sauvette est considérée comme un délit et est réprimée de 6 mois de prison et de près de 4000 euros d'amende. De plus, le harcèlement des biffins est quotidien puisque leur interpellation constitue l'un des bons plans connus pour les flics d'obtenir des primes en améliorant sans effort leur taux d'élucidation. Ce jour là, un enfant Rrom de 5 ans se met lui aussi à courir et traverse le boulevard. Un camion passe au même moment et l'écrase, le conducteur qui a fui est recherché mais personne n'inquiétera les véritables responsables de cette mort atroce : la police et l'État qui lui définit son rôle.

À la frontière franco-italienne la répression s'intensifie

Depuis le 11 juin et la décision de l'État français de bloquer la frontière à Vintimille, des militants viennent apporter leur aide et leur soutien aux centaines de réfugiés, empêchés de circuler, qui campent près du poste frontière de Menton Saint Louis. Le 10 août une manif est repoussée du côté italien : 10 militants italiens sont arrêtés et écoperent d'une interdiction de résider sur le territoire de la commune de Vintimille, 10 français se retrouvent 15 h en GAV. Le 23, un militant français, Fouad, est interpellé alors qu'il essaie de communiquer par gestes et cris avec les réfugiés car on l'empêche de s'approcher à moins de 20 m du campement. Il est accusé d'outrage et rébellion, coups et blessures volontaires sur policier et refus de prélèvement d'ADN alors qu'il a lui-même subi des violences lors de son interpellation. Il est en détention provisoire en attente de son procès prévu le 30 septembre. Le 30 août c'est au tour d'un militant italien d'être accusé de violences sans blessures et d'outrage, il sera jugé le 12 octobre.

« Vous êtes comme des rats, vous avez l'habitude »

Le 27 août les habitants du Samaritain ont été expulsés sans ménagement. Les animaux présents ont été pris en charge mais pas eux ! Il ne leur reste que la rue, sous la pluie, car comme le dit si bien ce policier ils sont « *comme des rats* (ils ont) *l'habitude* ». Le 28 août ce sont des familles ivoiriennes (pour la plupart sans papiers) qui ont été expulsées d'un bâtiment qu'elles occupaient depuis 2010, même traitement : circulez ! Ces familles ainsi que Les « Samaritains » ont décidé de camper devant la mairie de la Courneuve dans l'espoir de convaincre M Poux, le maire PC, de leur offrir un abri le temps de trouver une solution pérenne. Des associations mais surtout des individus viennent apporter de l'eau et un peu de nourriture. Le 04 septembre une délégation a été reçue par M Poux, sa réponse ? L'expulsion car ils ne pouvaient justifier d'une adresse ! En fait il ne leur reste même pas la rue...

Cadenas

Le 26 octobre 2014 un gendarme tue Rémi Fraise d'un tir de grenade offensive, de nombreuses mobilisations suivent la mort du jeune homme. Le 8 novembre 2014 à Eymoutiers (Haute-Vienne) une manif s'achève par un pique-nique aux abords de la gendarmerie qui est cadennassée. Les militaires sont sur les dents, ils filment toute la scène, repèrent Julien Coupat et Gabrielle Haliez sur les lieux. La machine à fantôme est en route, ils se lancent dans une enquête de flagrance pour « terrorisme ». Comme pour Tarnac, cette accusation et finalement requalifiée, le soufflet tombe mais le procès reste. Résultat un militant creusois de 35 ans est jugé le 3 septembre, accusé d'« entrave au mouvement de personnel ou de matériel militaires ». Le parquet a requis 1 000 euros d'amende avec sursis, verdict le 8 octobre.

La violence et le racisme qui gangrènent la police interne de la SNCF

L'hiver dernier, Mediapart révélait que des agents du service de surveillance généralisée (Suge) de la SNCF Montpellier s'adonnaient à des pratiques xénophobes : SMS racistes, chants néo-nazis, violences envers des personnes maghrébines, ce qu'a confirmé le Défenseur des Droits. Le patron de la SNCF n'y avait pourtant rien vu de mal puisqu'il a promu contrôleur l'auteur des SMS alors que la personne qui l'a dénoncé a subi des poursuites disciplinaires.

Emmaüs prête main forte à l'État

Des campements évacués, certains placés dans des centres d'hébergement souvent indignes... voilà comment la ville de Paris traite les réfugiés. Quand le 12 août les réfugiés hébergés au centre Pernety à Paris, décident d'entamer une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de vie (nourriture, lenteurs des procédures...), la police débarque et arrête 4 soutiens. Et qui est ce qui porte plainte contre eux pour séquestration (jusqu'à 5 ans de prison) ? Le gestionnaire du centre de la très « honorable » et très « humanitaire » association Emmaüs. **Procès le 9 octobre à 9 h, 34^e chambre correctionnelle, Palais de Justice, Métro Cité.**

➤ SUR LE VIF Enceinte de 6 mois, Amal Bentounsi est agressée par des policiers

« En face de moi une voiture de la BAC avec 1 jeune qui se prenait des coups... et sa sœur qui criait. Il était inconcevable pour moi de ne pas réagir. Le ton monte, il me dit : "vous vous la fermez, c'est moi qui décide". Je lui rappelle que je suis enceinte et il commence à vouloir me porter un coup : je recule... Un autre m'attrape par le cou et m'étrangle, un autre me donne un coup de Tonfa sur le flanc droit, mon mari avec mon fils de deux ans dans les bras, s'interpose. Balayé à terre, mon fils de 2 ans qui tombe et hurle, mon mari aspergé de bombe (...) Je suis soupçonnée d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de "violences avec arme par destination sur personne dépositaire de l'autorité publique". »

Témoignage intégral sur :

<http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/>



Le film Qui a tué Ali Ziri ?

soutenu par l'ACAT et la LDH sort le **7 octobre**.

C'est une arme pour ceux qui luttent contre les violences policières. Si vous voulez le programmer dans votre ville contactez : distribution@zeugma-films.fr ou justicealiziri@laposte.net

Marche pour Amadou Koumé, tué par la police

Bientôt 6 mois et toujours rien ! Aucune réponse... **une marche est prévue le 10 octobre à Paris à partir de 14 h à Gare du nord.** Soyons nombreux afin de montrer en force qu'on n'oublie pas, qu'on ne lâchera rien... !

Face à l'enfermement dans et hors les murs

25 (18h) **26** (10h) et **27** (12h) **septembre**, discussions, théâtre, concerts, projections à *la Parole Errante*, 9 rue François Debergue, Montreuil, M^o Croix de Chavaux.